

# Observer Comprendre Intervenir



## Les teintes à Sorèze Enduits et peintures

# Palette de couleurs

## pour une cohérence dans le bâti ancien

- La couleur est un élément chromatique du paysage qui change constamment.
- L'aspect coloré d'un bâtiment change avec le temps, l'intensité de la lumière et son orientation ; les couleurs se patinent, les matériaux vieillissent.
- Les couleurs moins foncées sont moins sujettes aux changements.
- Les couleurs ont un impact sur la perception des distances, elles peuvent rapprocher ou éloigner un volume, élargir ou diminuer un espace.
- L'apparence colorée ne dépend pas que de la teinte, elle dépend de la matière support et du type de finition.



# le nuancier des murs

Ce nuancier issu des couleurs d'enduits existants et des matériaux trouvés sur place ou à proximité est donné à titre indicatif. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Mairie est adapté au contexte, il demeure un préalable au choix définitif.



- les **tons les plus clairs** sont préconisés dans les ruelles étroites et sur les façades nord
- les **tons plus sombres** peuvent être utilisés en traitement des soubassements, en façade sud, dans les rues principales ou donnant sur les espaces publics



## Préserver l'harmonie d'ensemble, c'est composer avec les façades voisines.

La couleur change selon la distance et l'échelle. La perception globale correspond à l'ambiance colorée simplifiée d'une rue lorsqu'on la regarde de loin. Lorsque l'on se rapproche, les couleurs se distinguent les unes des autres, leurs différences apparaissent, le jeu des nuances s'enrichit.



## Différentes finitions des enduits de finition chaux et sable avec des mélanges identiques



La couleur ne se résume pas au choix d'une teinte sur un nuancier, le matériau et la technique sont aussi importants.

C'est pourquoi des **échantillons** présentant des enduits de finition et des badigeons sont **consultables en mairie**, ils vous permettront de choisir à la fois votre couleur et votre finition.

Des fiches techniques détaillent la composition et la méthode d'application.

Vous pourrez ainsi vous rendre compte in situ de la gamme complète qui est proposée et prendre conscience que le type de finition est aussi important que la teinte choisie.

## Les badigeons

Pour souligner les proportions d'une façade et son décor (sous-face de génoises ou avant toit, chaînes d'angle, encadrements de baies, filets autour des encadrements...), la technique du badigeon est employée.

Le badigeon peut être blanc ou coloré avec plus ou moins d'ocre.



# Le nuancier des volets et menuiseries dans le bâti ancien

- Ces couleurs peuvent être envisagées avec plus ou moins 10% de blanc ou de noir.
- Les portes, si le choix est de les distinguer des autres menuiseries, peuvent recevoir la même couleur mais d'une valeur plus sombre.
- Les fenêtres recevront soit la même couleur que les menuiseries, soit plus claires.



- Les garde-corps et éléments de ferronneries seront peints dans des couleurs foncées, de valeur plus soutenue que les menuiseries.
- Les pentures et les éléments de quincaillerie associés aux menuiseries devront être peints de la même couleur que les menuiseries.



## Combinaisons



## Gamme de rouge

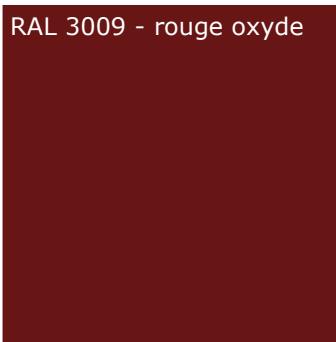


⚠ Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs. Se référer au nuancier RAL.

RAL 3011 - rouge brun



RAL 3009 - rouge oxyde



RAL 8012 - brun rouge



# Gamme de bleu



## Combinaisons



⚠ Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs. Se référer au nuancier RAL.

RAL 5024 - bleu pastel



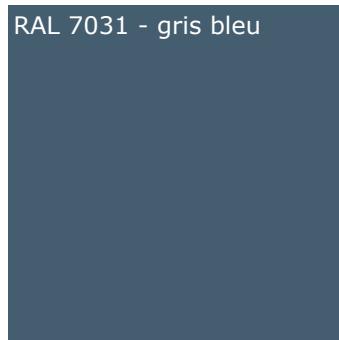
RAL 5014 - bleu pigeon



RAL 5009 - bleu azur



RAL 7031 - gris bleu



RAL 5008 - - bleu gris



## Combinaisons



RAL 6021 - vert pale

RAL 6011 - vert réséda

RAL 7003 - gris mousse

RAL 7009 - gris vert

## Gamme de vert



⚠ Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs.  
Se référer au nuancier RAL.

RAL 6003 - vert olive

RAL 6020 - vert oxyde

# Gamme de beige



## Combinaisons



⚠ Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs.  
Se référer au nuancier RAL.

RAL 9001 - crème

RAL 1015 - ivoire clair

RAL 1014 - ivoire

RAL 1019 - beige gris

## Combinaisons



RAL 7044 - gris soie



RAL 7038 - gris agate



RAL 7032 - gris silex



RAL 7030 - gris pierre



## Gamme de gris clairs



**⚠** Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs. Se référer au nuancier RAL.

RAL 7042 - gris trafic B



RAL 7037 - gris poussière





# le nuancier des volets et menuiseries

- gamme de gris
- Gamme de beige
- gamme de rouge
- gamme de bleu
- gamme de vert

RAL 7044 - gris soie

RAL 7038 - gris agate

RAL 7032 - gris silex

RAL 7030- gris pierre

RAL 7042 - gris trafic B

RAL 7037- gris poussière

RAL 9001- crème

RAL 1015- ivoire clair

RAL 1014 - ivoire

RAL 1019 - beige gris

RAL 3011 - rouge brun

RAL 3009 - rouge oxyde

RAL 8012 - brun rouge

 Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs.

Se référer au nuancier RAL.

RAL 5024 - bleu pastel

RAL 5014 - bleu pigeon

RAL 5009 - bleu azur

RAL 7031 - gris bleu

RAL 5008 - - bleu gris

RAL 6021 - vert pale

RAL 6021 - vert réséda

RAL 7003 - gris mousse

RAL 7009 - gris vert

RAL 6003 - vert olive

RAL 6020 - vert oxyde

## **Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'extension ?**

- Votre bien immobilier se situe dans la zone de protection du Site Patrimonial Remarquable (voir page 13), rapprochez-vous du services d'urbanisme de la mairie pour obtenir un rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France.
- Téléphone : 05 63 74 63 25

 Les techniques d'impression ne permettent pas de reproduire strictement les couleurs.

Se référer au nuancier RAL.

# **le nuancier des murs**

Les teintes proposées offrent une palette dont les nuances s'inspirent des enduits présents dans le bâti ancien.

**Cette palette est issue d'enduits de finition prêts à l'emploi.**

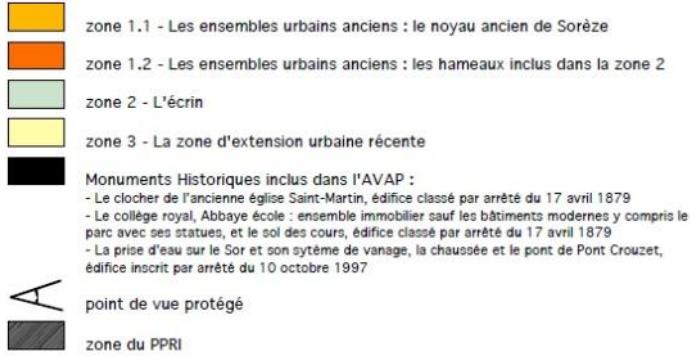
Parex T20 - sable clair

Parex T70 - terre beige

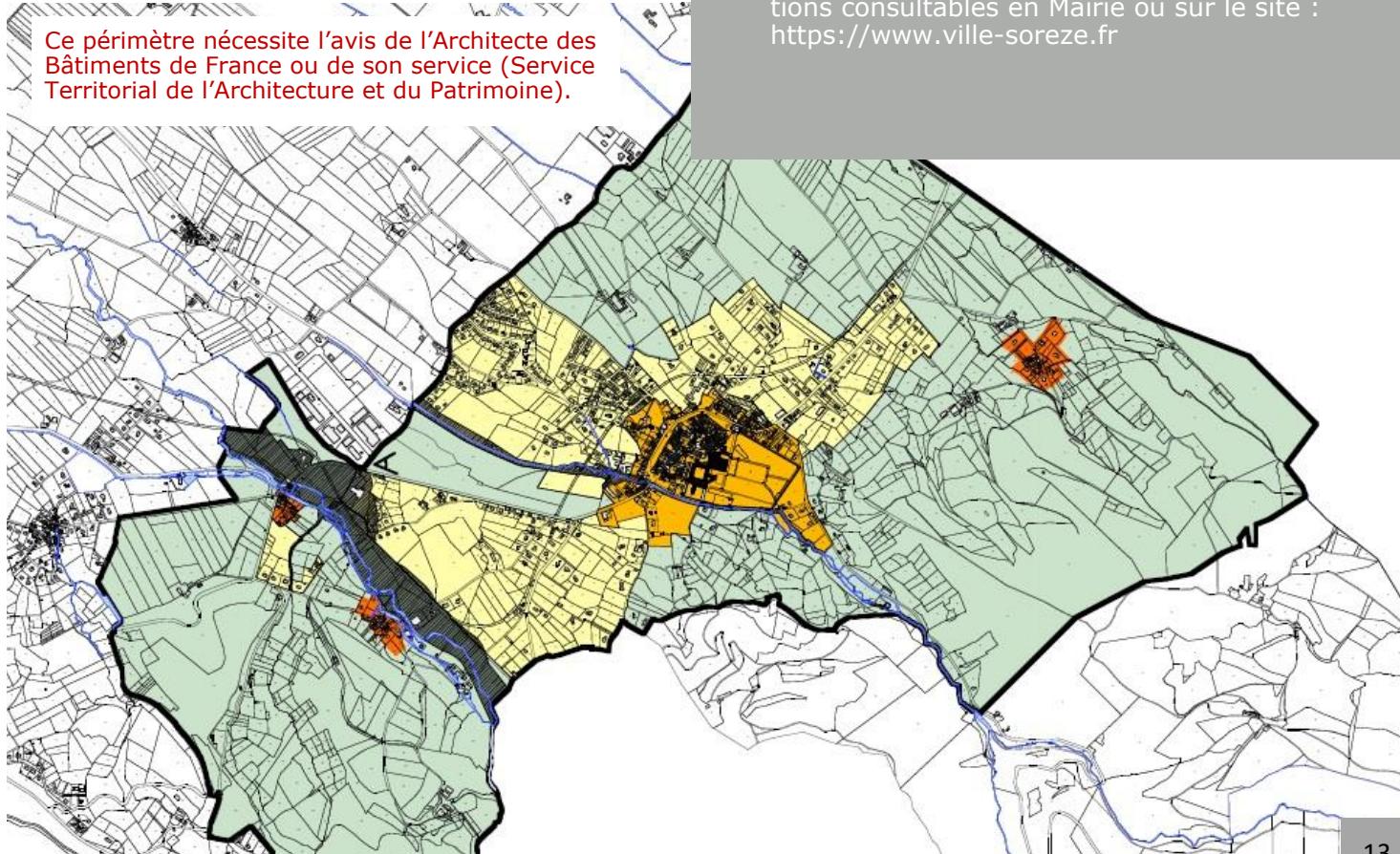
Parex T80 - beige

Parex T10 - greige

# Périmètre de protection du Site Patrimonial Remarquable



Ce périmètre nécessite l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ou de son service (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine).



## Avant toute intervention, prendre connaissance de la réglementation applicable

- le Plan Local d'Urbanisme (PLU), document de planification qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol
- L'aire du Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.), zone de protection de la qualité du patrimoine paysagé, urbain et architectural, sur laquelle s'applique un règlement par zones où la **consultation de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.**
- Informations complémentaires et réglementations consultables en Mairie ou sur le site : <https://www.ville-soreze.fr>

## Ce guide a pour objet de contribuer qualitativement à la valorisation et à l'amélioration du cadre de vie de Sorèze, à travers sa coloration et son ambiance chromatique, dans une harmonie et une cohérence générale.

Document réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn et en particulier par Frédérique Ollivier, architecte, chargée d'études, avec le regard de Adeline Béa, historienne de l'art, chargée de l'inventaire du Patrimoine et de Ondine Jouve, directrice.

Guide conçu avec le concours du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn (STAP) et l'École Européenne de l'Art et des Matières (EEAM) pour la réalisation des échantillons des enduits de finition et des badigeons.

### Crédits photos

- Marion Sartre, architecte du patrimoine, Bureau d'études ZPPAUP
- Patrick Gironnet, Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn (STAP)

### Sources

- Inventaire du Patrimoine de la commune de Sorèze : 2005-2006, Adeline Béa, Sonia Servant
- ZPPAUP de Sorèze - Rapport de présentation : dessins de façades p. 09, 10, 11 et 12 - Règlement -Périmètre et délimitation des zones
- Bureau d'étude : Gaëlle Duchêne - architecte du patrimoine, Valérie Rousset - archéologue du bâti,
- Marion Sartre - architecte du patrimoine
- Guide du Patrimoine du Tarn : Sorèze, 2007 - guide réalisé par la Mission d'inventaire du patrimoine du Conseil d'Architecture d'Environnement et d'Urbanisme du Tarn

### Contacts

- Pour toute information relative aux règles d'urbanisme - Mairie de Sorèze - 05 63 74 40 30
- Pour tout avis sur le périmètre du Site Patrimonial Remarquable - UDAP - 05 63 38 57 00
- Pour tout conseil sur votre projet de construction ou réhabilitation - CAUE - 05 63 60 16 70

